

L'EXPERTISE
NÉCESSAIRE DANS
LE MANAGEMENT
ASSOCIATIF

MANAGEMENT ASSOCIATIF

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE

APPRENEZ À ADMINISTRER VOTRE ASSOCIATION

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'assister les gestionnaires, employé·e·s, conseils, administrateurs·trices d'associations et de fondations à garantir la sécurité juridique, fiscale, comptable et managériale de leur association.

LES + DE LA FORMATION

Des spécialistes du secteur et des professeur·es partagent leur expérience et leurs connaissances avec vous.

- L'ensemble des matières nécessaires pour le droit, la comptabilité et la fiscalité est d'abord exposé pour satisfaire toutes les obligations dans l'organisation du secteur associatif.
- Nous utilisons une pédagogie active qui permettra de faire le lien entre le cours et les activités professionnelles de chaque participant·e.



MÉTHODOLOGIE

Des exposés théoriques et pratiques dans un langage clair seront articulés sur les références scientifiques et légales, illustrés d'exemples concrets issus de la pratique des formateurs·trices et des situations modèles analysées en détail.

Un programme proposé par :



CONTINUING
EDUCATION
SOCIAL SCIENCES
AND HUMANITIES



UMONS
Université de Mons

PROGRAMME

Module 1

1. COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES – FASKA KHROUZ ET CHRISTOS TSATSIS

Le cours est articulé autour de 2 axes :

- la comptabilité générale :
 - La transparence financière : tenue d'une comptabilité, inventaire, comptes annuels et budget, règles d'évaluation comptable
 - Le mode de récolte et de comptabilisation des sources de fonds : cotisation, libéralités, dons, legs, prestations de services et livraison de biens
 - La communication des états comptables
 - Les procédures comptables
- la comptabilité de gestion :
 - L'analyse financière
 - Les éléments de contrôle de gestion

2. DROIT CIVIL – 18 HEURES – PHILIPPE T'KINT

Le cours aborde notamment :

- les différentes formes associatives : af, aisbl, asbl, fondations privées et publiques
- les règles de constitution et de publicité
- les règles de fonctionnement : conseil d'administration et assemblée générale
- le dossier au greffe
- la personnalité juridique
- les responsabilités : associations, membres et administrateurs/administratrices

3. DROIT INDIVIDUEL DU TRAVAIL – 18 HEURES – OLIVIER MORENO

Ce cours aborde les notions relatives :

- au contrat de travail : formation (analyse d'un contrat type, exécution (les droits et obligations des parties au travers de cas jurisprudentiels), la rupture (l'étude des différents modes de rupture du contrat de travail sous le prisme de lettres types de rupture)
- au statut des volontaires : l'absence de lien de subordination et de rémunération, les risques de requalification en contrat de travail ou en contrat d'entreprise, les obligations de l'employeur·euse notamment en matière d'accident de travail et de bien-être au travail
- aux branches de la sécurité sociale : champ d'application aux travailleurs·euses salarié·e·s, indépendant·e·s et volontaires

4. FISCALITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES – FERNAND MAILLARD ET LAURENT TAINMONT

La formation aborde :

- l'impôt des personnes morales : soumission à l'impôt des personnes morales ou des sociétés, modalités d'imposition, la déclaration à l'impôt des personnes morales
- l'impôt des personnes physiques et des sociétés : principes, base imposable, calcul de l'impôt, la déclaration
- les employé·e·s, administrateurs·trices et cadres de mon association : aspects fiscaux, pension (les trois piliers) et assurances « responsabilité »
- le traitement des bénévoles et des frais propres à l'association
- la déductibilité des dons octroyés à mon association
- la T.V.A. : avantages et inconvénients de l'assujettissement, principaux types d'assujettissement, application par grands secteurs d'activité associative, formalités
- les autres impôts indirects : taxe compensatoire des droits de succession, droits d'enregistrement, droits de succession et de mutation par décès

Module 2

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – 18 HEURES – FABRICE SIMON

Ce cours abordera les implications du secteur associatif dans la gestion des ressources humaines :

- la fonction GRH dans différentes réalités du secteur associatif
- l'encadrement des ressources humaines
- le travail de groupe
- la conduite de réunions
- la négociation et les techniques de négociation
- la culture dans les organisations
- le statut du/de la volontaire

2. MÉTHODOLOGIE ET CULTURE ASSOCIATIVE – 18 HEURES – MICHEL SYLIN ET KEVIN SALADÉ

Ce cours permet de découvrir :

- les types de développement des organisations dans le secteur associatif
- les réalités culturelles et le comportement organisationnel
- le management du changement appliqué aux organisations du secteur associatif
- la gouvernance associative

Module 3

1. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – 18H – DOMINIQUE-PAULE DECOSTER, MARJORIE LELUBRE ET KEVIN SALADÉ

La formation aborde les notions suivantes :

- la définition de la socio-économie
- les concepts clés socioéconomiques pour le secteur associatif : la cohésion sociale, les types de démocratie, l'entreprise sociale
- la définition de l'économie sociale
- le poids socioéconomique du secteur
- le développement local et le secteur associatif

2. POLITIQUES DE L'EMPLOI – 12H – BERNARD CONTER, BENOÎT MAHY ET NATHALIE VANDENPLAS

La formation permet d'appréhender, en quatre parties les politiques de l'emploi :

- les concepts de base prévalant à l'analyse économique de l'emploi
- les principaux facteurs, dont certains sous le contrôle direct des décideurs·deuses politiques et/ou renvoyant à des spécificités institutionnelles sur les différents marchés, expliquant la situation et l'évolution de l'emploi dans les différents pays d'Europe
- le rôle que peuvent jouer les politiques actives d'emploi
- l'évaluation des effets de ces politiques

3. RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET SECTEUR ASSOCIATIF – 12H – BASILIO NAPOLI ET BRUNO GÉRARD

La formation permet d'appréhender :

- le modèle social et économique européen : les repères historiques (de 1944 à aujourd'hui), les étapes de la construction européenne, le modèle social démocrate / le modèle libéral, les enjeux actuels pour le secteur associatif
- les institutions européennes et leurs satellites
- les grandes politiques européennes touchant le secteur associatif : stratégie de Lisbonne, politique d'emploi, politique d'éducation à la culture

Informations
& inscription :

husci.ulb.be



Où ? Avenue Général Michel, 1B
6000 Charleroi
+32 (0)71 53 29 01

Du 13/01/2023 au 30/06/2023

La formation aura lieu les vendredis, de 13h00 à 19h00, et les samedis, de 9h30 à 12h30 (total : 135 heures). Ceci à l'exception des congés scolaires et jours fériés.

